

principe a été formulé par le Sauveur des hommes et des sociétés: *Cherchez premièrement le règne de Dieu et sa justice, et tout le reste (tous les biens temporels) vous sera accordé par surcroît.*

Si les catholiques en étaient persuadés, quels changements heureux dans toute les sociétés et les patries!

J.-A. LANDER



LETTRE DE FRANCE

L'ACADEMIE FRANÇAISE



Voilà donc le maréchal Foch nommé académicien, comme le maréchal Joffre, qui, avant la guerre, n'avait pas plus que lui rêvé à ce destin ordinairement envié. Des maréchaux ou des généraux à l'Académie il y en a eu assez souvent. Ce qui est nouveau, tout-à-fait nouveau, c'est la manière dont y font leur entrée le maréchal Foch et M. Clémenceau, élus par acclamation sans avoir fait visite à aucun de leurs futurs collègues et sans avoir même eu besoin de poser leur candidature. Le maréchal Joffre lui-même, élu il y a un an, n'avait pas été dispensé de ces formalités traditionnelles, bien qu'il fût conduit à l'Académie par la guerre et par la victoire. En cette circonstance encore s'imposait le respect de traditions qui n'avaient jamais subi d'atteinte. Et cependant, elles ont plié devant Foch et Clémenceau!

Donc, à son tour, l'Académie Française aura plus ou moins ressenti les secousses sans pareilles qui viennent d'agiter l'Europe. On serait tenté de dire qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque ces secousses, ayant été générales et formidables, ne devaient pas épargner l'Académie plutôt que tant d'autres choses.

Oui, sans doute. Cependant, on ne peut guère éviter de se souvenir que l'Académie représente essentiellement et au plus haut degré la tradition, l'esprit et l'instinct de tradition. Elle est surtout cela. Même bien des gens estiment qu'elle n'est que cela; et que si elle perdait plus ou moins de son caractère et de son esprit traditionnels, elle ne serait plus rien du tout. D'ailleurs, parmi les académiciens d'avant la guerre, un bon nombre considéraient comme une extrême imprudence et comme un véritable sacrilège tout changement introduit dans les usages de la Maison. Sans prendre ainsi la question au tragique, on se rend compte tout de même de leur émoi. Songez que l'Académie forme une des rares institutions qui rappellent le long passé monarchique de la France et dont le prestige tient pour beaucoup à l'ancienneté même des souvenirs ainsi perpétués.

Les Français modernes, qui sont si détachés, bien trop détachés des idées de leurs pères, ont voulu qu'il y eût un milieu où se conservât le culte de la tradition. Dans le milieu académique, la tradition est vraiment chez elle.

Les plus ardents adversaires des traditions sont bien obligés d'avouer qu'elle a ses titres, vraiment

anciens et solennels, tout-à-fait en règle, datant de 1635, établis alors par le Cardinal de Richelieu et enregistrés par le Parlement en 1637. Deux ans d'intervalle entre la décision qu'avait prise Richelieu et la ratification qu'il attendait de l'autorité parlementaire, c'est un délai bien long, imposé à un ministre qui n'avait pas le goût ni l'habitude de patienter, sauf pour de graves raisons. Il y avait donc quelque résistance dans l'ombre? Oui. Les magistrats ne voyaient pas du tout de bon œil l'innovation qui procurait aux gens de Lettres la garantie d'une protection publique. Ce n'était pas la première ni la dernière fois, tant s'en faut, que, devant un acte d'état, le pouvoir judiciaire résistait et cabalait. Le roi lui-même dut attendre; puisque les Lettres Patentes rédigées en son nom ne furent vérifiées par les Magistrats qu'après le long délai dont je viens de parler.

La Compagnie (c'est son nom traditionnel) destinée à posséder un si long et si brillant prestige, rencontra donc tout d'abord, en s'installant sur le terrain public, d'assez vives et d'assez fortes résistances. Et pourtant, jusqu'alors, elle n'avait manifesté que des intentions très désintéressées et des prétentions toutes modestes.

Depuis l'année 1629, une fois par semaine, quelques écrivains, ou plutôt quelques amis de la littérature s'assemblaient chez l'un d'eux, secrétaire du roi. Là, on discutait sur Ronsard et sur Malherbe; on lisait des stances et des sonnets. Les interlocuteurs s'appelaient Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Habert, Abbé de Cerisy, Serizay, Malleville, Conrart. C'est ce dernier qui leur procurait un salon, plus que simple et où parfois, quand la réunion était au complet, quelque siège faisait défaut. On a dit que toutes les œuvres de ces futurs académiciens pourraient tenir en un volume. Ceux dont les noms connurent la célébrité, Conrart et Chapelain, en furent redevables aux cruelles railleries de Boileau. Ainsi, sans le savoir, se forma l'Académie. Un jour, Malleville y introduisit son ami Faret, qui bientôt amena son ami l'abbé Boisrobert, lequel parla d'elle à Richelieu. Celui-ci, ne pouvant pas manquer de vouloir la régenter, se chargea de l'organiser; ce à quoi, selon sa fréquente habitude, il réussit fort bien.

D'après le récit de Pellisson et d'autres, le projet primitif des statuts proposés à Richelieu disait: "*Chacun des académiciens promet de révéler la vertu et la*